

# LE CASSIDEN



## EDITO



**Cassidennes,  
Cassidens,  
chers amis,**

Depuis maintenant 2 ans, nous nous sommes donnés pour objectif d'avancer dans la voie d'une gestion moderne des préoccupations économiques.

La zone du Brégadan, dédiée au développement économique, avec le Technoparc et les activités créatrices d'emploi, va dans les mois qui viennent s'agrandir d'une zone artisanale, attendue par les Cassidens depuis 25 ans !

Ce projet va devenir une réalité ; nous y accueillerons une quinzaine d'artisans.

Le Technoparc de Cassis, quant à lui, abrite les Moteurs Baudouin depuis 2007. Lors de leur installation, une deuxième société, Famer PACA, société d'outillages, a également emménagé, avec pour particularité d'être sous traitant des Moteurs Baudouin, en ce qui concerne la fabrication des pièces de moteurs.

Depuis quelques mois, Famer PACA a fait part de difficultés financières qui se sont aggravées ne laissant que deux alternatives : la cession ou le dépôt de bilan avec une menace importante sur l'emploi des 39 salariés.

La Société Internationale des Moteurs Baudouin (Weichai Power), dans le cadre de sa politique

de développement, a fait une offre de reprise au propriétaire de Famer.

Après 6 mois d'intenses négociations, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette offre a été acceptée !

La S.I.M.B., en devenant propriétaire des actifs ainsi cédés, renforce sa présence sur Cassis, et consolide ses activités en Europe, sauvant par là même les 39 emplois intégralement repris.

Un an presque jour pour jour après la reprise de Moteurs Baudouin par Weichai Power et le sauvetage des 119 emplois, l'entreprise chinoise renforce sa démarche active de

développement à Cassis. Outre la création de son Centre de Recherche, consacré aux technologies de motorisation marine, inauguré en septembre 2009 (5 emplois créés et 5 nouveaux recrutements à venir), ses objectifs de production pour 2010 et 2011 sont particulièrement ambitieux passant de 150 moteurs à fabriquer à près de 400, et créant ainsi une vingtaine d'emplois supplémentaires.

Une très bonne nouvelle pour notre économie !

**Danielle MILON**  
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

## Quid du DOB 2010 : pas d'augmentation d'impôts !

**L'examen et le vote du budget sont des actes majeurs de la vie des collectivités car ceux-ci traduisent comptablement l'ampleur de la gestion municipale et ses perspectives ainsi que le contexte économique dans lequel la ville évolue.**

**Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors du Conseil municipal du 2 février dernier.**

**En voici quelques extraits.**

Le programme municipal se développe pour 2010 autour des 10 vœux prononcés à la population. Il nous permettra de poursuivre notre politique en faveur des Cassidens en leur offrant un village attractif à l'ambiance chaleureuse et doté d'un service public de qualité.

Ce programme peut se définir également de la sorte :

« **Faire mieux et plus avec moins d'argent** ».

Sa traduction budgétaire pour 2010 se résume ainsi :

- Pour les dépenses (en hausse constante ces dernières années) :
  - Supprimer les dépenses superflues et les gaspillages ;
  - Développer une vraie fonction d'achat public pour rationaliser les dépenses ;
  - Stabiliser la masse salariale.
- Pour les recettes (en baisse ces dernières années) : Il s'agira de mettre en place une véritable politique de développement et de diversification pour moins dépendre du Casino, sans augmenter les impôts.

L'objectif : renforcer la part des subventions dans le financement des projets.

Ainsi, par ces efforts permanents, nous espérons stabiliser et si possible redresser l'autofinancement pour pouvoir investir sans emprunter davantage, malgré la crise économique actuelle que nous subissons.

Retrouvez l'intégralité du Document d'Orientation Budgétaire 2010 sur cassis.fr.

## Transparence

### L'éco-quartier à Cassis

« L'annonce du projet d'éco-quartier suscite un vif intérêt et je m'en réjouis. Celui-ci s'inscrit dans une démarche globale de positionnement de Cassis en tant que ville référence en matière de développement durable.

Malgré les contraintes et les investissements nécessaires, il s'agit de mettre en place une politique à long terme de préservation mais aussi de développement maîtrisé du territoire cassidain. Un éco-quartier est un quartier modèle en ce qui concerne les matériaux et équipements choisis et qui favorise aussi le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

La préservation de notre environnement assurera la qualité du cadre de vie de nos petits enfants et arrières petits enfants mais il doit se conjuguer également avec notre présent.

Cette volonté affirmée, exprimée lors des vœux, s'appuie sur une politique d'ensemble, seule garante de sa réussite.

L'équilibre entre espaces naturels, espaces cultivés, habitations et vie économique est complexe. Il nécessite une vision d'ensemble riche de l'amour et de l'attention portés au territoire et à sa population et non parasitée par quelques intérêts particuliers aux enjeux financiers sous jacents.

Cette vision se décline ainsi :

- Des espaces naturels préservés et entretenus au sein desquels cohabitent des activités humaines ancestrales (chasse, pêche, randonnées...).
- Des espaces naturels gérés au sein desquels des activités de sport et de loisir sont maîtrisées (Parc Régis Vidal, Calanque de Port Miou...).
- Des espaces naturels façonnés par l'homme pour les besoins de son agriculture et notamment bien entendu pour la viticulture.
- Des espaces urbains où déplacements roulants doivent harmonieusement cohabiter avec circulation piétonne et s'inscrire en mode doux (bruit, pollution, ...).
- Des espaces urbains où l'habitat doit petit à petit être pensé et rénové en basse consommation d'énergie.

- Des espaces urbains où les lieux publics doivent offrir par leur exemplarité modèle et service de qualité dans ces domaines, (éclairage public, arrosage,...).
- Des comportements différents où le gaspillage et les déchets non valorisés sont limités (limitation de l'usage du papier dans l'administration...)
- Des comportements d'achat durable où la valeur environnementale du produit est prise en compte et où le bio pour l'alimentaire est privilégié.

Cette vision ainsi déclinée se traduit par notre ambition quotidienne en faveur du développement durable.

Ce développement conditionne l'avenir de notre cité et de notre population, mais les changements à opérer nécessitent une quasi révolution culturelle et économique.

Cette ambition est l'affaire de tous. La municipalité, par sa politique d'ensemble et par ses choix, en sera la locomotive. »

### Les forces de sécurité à Cassis



« Nous avons appris récemment que les services de l'Etat réfléchissent à la réorganisation des forces de sécurité sur le territoire national afin de répartir la couverture des zones géographiques entre la gendarmerie et la police nationale.

Cette étude devrait déboucher à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010 sur une concertation entre le Préfet et les Maires concernés.

Il va de soi que je serai particulièrement vigilante quant aux propositions qui pourront nous être faites, soucieuse de maintenir voire de renforcer la présence policière (ou de gendarmerie) sur notre commune.

Aucune baisse de la couverture « sécurité » de Cassis ne sera acceptée. »

Danielle MILON

## Rubrique de l'opposition

### La nécessaire recherche d'un équilibre...

Ma planète, Cassis et moi...

Le développement durable est « tendance » et heureusement pour nous tous !

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les dégradations infligées à notre planète en seulement quelques décennies. Mais comment concilier respect de l'environnement et modernité ?

A l'échelle de notre village des projets sont envisageables et il ne faut pas avoir peur de se lancer dans « l'aventure écologique ».

Profitons du « parc national des calanques » pour développer l'éco civisme et protéger notre patrimoine. Mais il faut au préalable prendre en considération divers éléments. La « ville durable » doit être capable de préserver son identité, se maintenir dans le temps tout en conservant son dynamisme à long terme. Si l'on se fie à cette définition Cassis est déjà une ville durable ! La mairie annonce la création d' « éco quartier » et le principe est alléchant. Mais le développement durable n'est pas un projet qui se greffe à une politique...Au contraire, il doit se définir en fonction des besoins, des situations existantes et

de la volonté des acteurs locaux. Il faut en premier lieu énoncer un certain nombre de priorités afin de penser le projet urbain dans son ensemble.

Bedzed à Londres, Kronsberg à Hanovre sont des éco quartiers européens modèles mais cette architecture est-elle compatible avec notre village ? Alors qu'entend la municipalité par « éco quartier » ? Nous attendons tous des précisions sur ce projet car Cassis n'est ni Londres, ni Hanovre...

L'Etat favorise déjà les initiatives de réhabilitation écologique des habitats privatifs. Au niveau communal, étudions la mise en place de transports collectifs non polluants et sans rejet de GAS (gaz à effet de serre.) Il faut promouvoir une politique à long terme, non pas à l'échelle d'un éventuel quartier, mais au niveau de la commune. N'oublions pas que, selon Gustave Le Bon, « pour progresser, il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir. »

**J. Boyer - C. Maréchal - M. Signoret.**

« Ensemble pour Cassis »

**La liste «Vivre Cassis Autrement»**

**n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.**

## Sports

### Gros plans sur les 2 rendez-vous sportifs incontournables de ce mois de mars :

#### Challenge Golf à Cassis

Le Challenge Golf à Cassis est une façon pour le moins originale de pratiquer le golf.

Une manifestation à la fois sportive et conviviale qui permettra à une trentaine d'équipes de 4 golfeurs de mesurer leurs performances sur un parcours de 6 trous.

Ce parcours, situé au cœur du village, s'étendra entre le bord de mer et le port en passant par les places et le jardin du centre ville. Pour ne pas oublier notre terroir, chaque trou sera placé sous l'égide d'un partenaire « Art de vivre ».

Cette compétition amicale s'articulera autour de trois dates de mars à octobre 2010. Le 1<sup>er</sup> rendez-vous est fixé au **samedi 27 mars** à 14 heures.

Lors de ces rencontres golf, seront également proposées :

- Des initiations pour les enfants (les jours précédents les rencontres) ;
- Une zone d'initiation encadrée par un pro ;
- Des concours de précision au profit d'associations (Cap vers les étoiles et Maryse pour la vie pour cette première journée).

Ce Challenge, encadré par le prestigieux complexe Dolce Frégate, l'école Golf Exclusive Academy, la société Golf Tout Terrain, l'Office de Tourisme et la Ville de Cassis, vous fera, assurément, découvrir le golf autrement.

Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au **04 42 01 67 86** ou sur le site **www.ot-cassis.com**.

### VTT - OFFROAD Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les **13 et 14 mars 2010** se déroulera la 14<sup>ème</sup> édition de l'Offroad PACA, à Cassis, sur le site de l'ancienne carrière de Marne.

Ouverte aux vététistes de tous âges, aux débutants comme aux coureurs confirmés, cette 1<sup>ère</sup> manche du Challenge Offroad sonnera le coup d'envoi de la saison nationale VTT.

Raids, randonnées, kids offroad (pour les 7-14 ans) mais également enduro vous seront proposés, sur des parcours de qualité et toujours réalisés dans le respect de l'environnement.

Venez nombreux participer, encourager et surtout partager ce moment de convivialité lors de cette grande fête du VTT.

Renseignements sur **www.offroad-bike.fr/paca**  
Inscriptions au **08 92 68 33 13**

En levée de rideau de cet événement, l'Amicale Cycliste Marseille-Est invite une vingtaine d'adolescents de la « Maison des Jeunes de Cassis » à découvrir la discipline. Sur des VTT mis à leur disposition par l'organisation, encadrés par un moniteur, ils découvriront les premières sensations du vélo « grandeur nature ».

Renseignements auprès de l'Espace Jeunes :  
**04 42 01 38 18** ou **06 82 65 54 77**



## Carrefour Emploi

### Carrefour Emploi Intercommunal

2<sup>ème</sup> édition

(Cassis, Gémenos et Roquefort-la-Bédoule)

Le CCAS de Cassis reconduit, le 11 mars prochain, l'organisation du « Carrefour Emploi Intercommunal » sur la découverte des métiers, la formation et l'apprentissage ainsi que la recherche d'emploi.

Lors de l'édition 2009, qui s'est déroulée à Cassis, 250 visiteurs se sont déplacés et 150 offres d'emploi ont été proposées sur tous les secteurs d'activités des trois communes.

Cette année, ce « Carrefour » se déroulera à Roquefort-la-Bédoule, espace Malraux, de 9h à 17h. Nous y attendons de nombreux organismes de formation qui ont participé à la 1<sup>ère</sup> édition ainsi que quelques nouveaux (thermalisme, sport, social, etc.). Du côté des entreprises, nous avons de nombreux contacts, avec des sociétés cassidaines, de Roquefort-la-Bédoule et de Gémenos. Nouveauté cette année, des entreprises d'intérim.



Nos partenaires institutionnels habituels continuent à nous soutenir, notamment la DIRRECTE (ex DDTEFP), le Pôle emploi, le Conseil régional, le Conseil général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Mission Locale et le PLIE.

Pour toute information ou participation, contacter Nadia Billon, responsable du « Pôle Avenir Emploi » au sein du CCAS de Cassis, chargée de l'organisation de ce projet.

Tél. : **04 42 98 81 46** ou **04 42 98 81 40**  
E-mail : **emploi@cassis.fr**

## Point Travaux

### Réalisés

- Chemin de la Douane basse : fin des travaux de voirie.
- Avenue Favier : fin des travaux de reprise du pluvial.

### En cours

- Centre ancien : après la phase d'étude, les travaux d'eau, assainissement et EDF sont en cours.
- Piscine : le gros œuvre est terminé laissant place à une nouvelle phase de travaux : le second œuvre.
- Et toujours des travaux d'entretien de la ville ...

### A venir

- Centre ville : dès le mois d'avril nous serons en mesure de vous communiquer les grandes lignes des travaux.

### Recommandation

En raison de travaux réalisés sur la commune de Roquefort-la-Bédoule, la route départementale entre Cassis et Roquefort-la-Bédoule est interdite aux poids-lourds. La municipalité recommande la plus grande prudence aux usagers des routes de Carnoux (RD 41E), de Marseille et de l'avenue des Albizzi suite au risque d'accroissement de la circulation des poids-lourds sur ces voies.

## Zoom sur la Maison de l'Europe et de la Vie Associative

Toute association disposant d'un siège social à Cassis peut, dans la limite des places disponibles, transférer son siège social à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative (MEVA). Elle bénéficie en priorité de l'accès aux différentes prestations proposées. L'inscription est gratuite, les salles sont gracieusement prêtées, à l'exception des associations qui pratiquent elles-mêmes des activités payantes et des syndicats de copropriété.



Grâce au dispositif d'accès automatisé, les locaux peuvent désormais être retenus tous les jours de la semaine par les associations cassisaines.

**Le Guide des associations 2010 est sorti ; il est à votre disposition à la MEVA.**

Téléphone : 04 42 01 20 64  
Email : [associations@cassis.fr](mailto:associations@cassis.fr)

### Les missions de la MEVA

Cette structure, située dans l'ancien hôtel « Martin Sauveur », est un lieu d'échanges et de partenariat entre l'administration et le tissu associatif et par conséquent le tissu citoyen.

La Maison de l'Europe et de la Vie Associative dispose d'un service d'accueil et renseignement à la disposition des associations.

Le service assure la gestion des moyens logistiques et de l'information des associations à l'exclusion de toute autre mission de secrétariat.

### La gestion :

A ce titre, la MEVA a en charge les tâches suivantes :

- enregistrement des inscriptions ;
- enregistrement des réservations ;
- élaboration et gestion des plannings d'utilisation ;
- mise en place et fonctionnement du matériel technique et des salles de réunion ;
- diffusion des messages et courriers.

### L'information :

• Auprès des associations :

La MEVA dispense tout renseignement d'ordre général. Elle diffuse tous les formulaires d'inscription et réservation et toute autre information relative à la vie associative et municipale.

• lien avec l'Europe :

La MEVA est en relation permanente avec la représentation régionale de la commission européenne de Marseille pour diffuser les documents d'information auprès du grand public.

### L'animation :

La MEVA sert aussi de lieu d'expositions et de conférences organisées par les services de la Mairie. En 2010 quelques animations sont déjà confirmées.

- **15 mars au 30 avril** : Exposition dans le cadre de la « Semaine de la Langue Française et de la Francophonie » (date officielle 20 au 27 mars 2010) organisée par le Ministère de la Culture

En association avec la Bibliothèque de la Villa L'Ariane et les Cours Moyens des écoles Leriche-Mistral et Sainte Claire, il est proposé aux élèves de rédiger un texte, un poème, à partir des 10 mots choisis pour éveiller l'imagination et permettre à chacun de s'exprimer selon son inspiration.

Cette exposition destinée à tout public permet de célébrer la vitalité de notre langue, outil par excellence du lien social, de l'expression personnelle, mais aussi de l'accès à la citoyenneté et à la culture.

- **28 mai 2010** : Fête des Voisins reconduite avec les commerçants et les résidents de la rue Séverin Icard.

- **De Juin à septembre 2010** : Exposition/Conférence « Itinéraire d'une découverte par Henri Cosquer ». Exposition des différentes étapes de la découverte de la Grotte Cosquer, projections et conférences autour de l'itinéraire de sa découverte.

Et aussi, réunions publiques, réunions du pôle Emploi, réunions avec la Chambre de Commerce et d'Industrie à l'attention des commerçants...

### L'info :

**Nous informons les associations cassisaines, qui bénéficient gratuitement des salles de l'Oustau Calendal, que dorénavant dans un souci d'économie et de bon sens, le nettoyage des lieux et les frais de gardiennage seront à leur charge. Règlement lors de la réservation. Pour plus d'informations : André Rick au 04 42 01 67 85.**

## L'Echo des Asso

### Le Rotary Club se mobilise pour venir en aide à Haïti

Le Rotary Club de Cassis, présidé par Thierry Bourgarel, vient de financer deux conteneurs « Shelterbox » pour un montant total de 1500 € pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti. Shelterbox est né d'une remarquable idée d'un membre du Rotary Club de Helston-Lizard (Angleterre). Ce sont de solides boîtes en plastiques contenant une tente pour une famille de 10 personnes et du matériel pour survivre pendant au moins 6 mois. Elles sont acheminées au pied levé dans les plus brefs délais vers les victimes de catastrophes naturelles ou conflictuelles dans le monde. Shelterbox est une association humanitaire partenaire avec les Nations Unies et des associations caritatives. Notamment avec le Rotary qui dispose de 33 000 clubs et qui est actif dans la plupart des pays. Le Rotary Club de Cassis reste mobilisé pour faire le relais auprès des personnes désireuses de faire un don. Contact : Jacques Lemonier Tél. : 06 88 38 75 97 ou [secretaire.rotarycassis.fr](mailto:secretaire.rotarycassis.fr)

### Que contiennent les boîtes Shelterbox ?

Les boîtes (vertes) sont en plastique robuste capable de résister à toutes les conditions climatiques et peuvent supporter tous les modes d'acheminement, y compris le parachutage.



Leur contenu peut varier suivant les destinations, mais le contenu type est voisin de celui qui suit :

- 1 tente pour 10 personnes
- des tapis de sol
- des couvertures
- un réchaud multi-combustibles
- des ustensiles de cuisine
- des jerricans
- un système de purification de l'eau
- des outils : scie, hache, pelles, cordes,...
- des moustiquaires prétraitées à effet prolongé
- des jeux pour les enfants

### Le carnaval des enfants (Samedi 6 mars)

Formé devant le Centre culturel à partir de 14h30, le cortège accompagné des majorettes sillonnera les rues de Cassis. Les enfants joliment déguisés rejoindront ensuite l'Oustau Calendal encadrés par les bénévoles de Cassis Animation. Un spectacle et un goûter, offerts par la Ville les attend pour clôturer la journée.

Un premier rayon de soleil qui annonce le retour du printemps. A ne pas manquer ! Pour être de la fête, il suffit de s'inscrire auprès de Cassis Animation au 06 85 25 04 37. Participation = 3 €.



### Week-end Salsa Cassis



2<sup>ème</sup> édition les 19 et 20 mars à l'Oustau Calendal.

Après l'énorme succès de la 1<sup>ère</sup> édition en mai 2009, Made in Cuba revient à Cassis.

2 journées pour vivre au coeur de la culture cubaine : Cours de salsa, soirée et repas ambiance chaude. Toutes les infos bientôt sur [www.madeincuba.fr](http://www.madeincuba.fr) ou au 06 64 12 11 65

## Pêle mêle !

### Inauguration de la panne Eugène Pinet



Jeudi 28 janvier, les gestionnaires du Port de Cassis et le Conseil général ont rebaptisé la panne n°7 dite « les Pointus » du nom d'Eugène Pinet, en présence de sa sœur, Monique Bécour, sa famille, ses amis et Madame le Maire. Décédé en 2004, Eugène Pinet était Président de l'Association Nautique Cassidienne depuis 1990. Personnage charismatique, il a œuvré en faveur de la protection des bateaux traditionnels.

### La mairie recrute des saisonniers

En renfort de ses services, la Ville de Cassis recrute du personnel saisonnier et du personnel en qualité d'éboueur cantonnier pour la Communauté urbaine MPM pour la saison estivale 2010 (étudiant âgé de 18 ans et plus). Merci d'adresser vos candidatures CV + lettres de motivation à Madame le Maire, service recrutement, Place Baragnon, 13260 Cassis, avant le 15 mars 2010.

### Quai des artistes

Chaque année, au cours des mois de juillet et d'août, la Ville de Cassis organise « Le Quai des artistes ». Une façon conviviale de célébrer l'art dans la rue en donnant rendez-vous au public chaque soir le long du quai



Calendal de 18h30 à minuit. L'occasion de découvrir les œuvres des artistes locaux ou régionaux, peintres et photographes.

Pour toutes demandes de candidature et renseignements, contactez le 04 42 01 66 52.

### Communication de l'Office National des Forêts

- Une opération de police de la nature a été réalisée le 31 janvier dernier sur les espaces naturels communaux. Cette journée, qui s'est déroulée sur les secteurs du Gibaou et de la Marcouline, a permis d'interpeller et de verbaliser 4 contrevenants dont 3 motocross et 1 quad. 10 autres motos, véhicules et quads se trouvant en situation limite ont fait l'objet d'avertissements. Il faut souligner que les effectifs de la Police Municipale se tenaient à disposition pour renforcer les personnels ONF.

Nous rappelons qu'au regard du code forestier et de l'environnement la circulation des véhicules à moteur est interdite dans les espaces naturels communaux. Le montant minimum des procès-verbaux étant fixés à 135 euros, les saisies des engins sont possibles en cas de circonstances aggravantes.

La pratique de la moto, du quad et du 4x4 en forêt, a pour effet d'occasionner différents dérangements au niveau de la faune et de la flore, de dégrader les pistes et sentiers, mais aussi de troubler la quiétude des autres usagers, notamment celle des promeneurs en famille.

- Par ailleurs, au titre des travaux d'amélioration sur le domaine communal forestier, l'ONF, en relation avec la Société de chasse et les comités feux de forêts, prévoit deux opérations distinctes durant le premier semestre 2010 :

- Le 6 mars : opération dépressage sur le secteur de la Cabanne Benoît visant à réduire la densité des pins et d'ouvrir le milieu en vue de la réintroduction du petit gibier.
- Le 30 mars ou le 2 avril (en cas de météo défavorable le 30 mars) : opération de plantation par les scolaires (2 classes de cm2 des écoles publique et privée) sur le Cap Canaille permettant d'introduire des feuillus.

### Info santé

Monique Attard, Psychologue clinicienne, psychothérapie analytique adulte enfant, conseils en relations parents enfants couples, reçoit sur rendez vous au cabinet (9 avenue de Provence ; parking / tél. 06 11 50 69 59) ou visite à domicile.

### Pose d'une plaque en l'honneur de Jean Nevière

Le 17 février dernier, la ville de Cassis et l'association Port-Miou Bestouan ont posé une plaque en l'honneur de Jean Nevière, en présence de son épouse, Jeanine, sa famille, ses amis. Décédé le 18 décembre 2000, il était une figure emblématique de Cassis.



### Elections Régionales

Les élections régionales 2010 se dérouleront les 14 et 21 mars prochain de 8h à 18h. Les personnes votant aux bureaux 2 et 3 (ancien gymnase) sont invitées à voter au Nouveau gymnase. Pour tout renseignement un numéro de téléphone 04 42 01 66 69. N'oubliez pas d'aller voter !

## Cap vers les étoiles, un défi humanitaire et sportif

Cap vers les Etoiles est un projet initié par les sœurs Ribeiro (athlètes de haut niveau d'origine cap-verdienne), Jean Galfione (champion olympique de saut à la perche) et Sebastien Homo (champion du monde -18 ans de saut à la perche).

L'objectif est d'améliorer le quotidien de jeunes capverdiens à travers une dotation en matériel sportif et scolaire. A cette aide humanitaire vient s'ajouter un formidable défi sportif puisque tout le matériel sera apporté à la voile depuis Cassis pour

rejoindre Praia, capitale administrative de l'archipel du Cap-Vert.

Top Départ de cet événement d'envergure en association avec la ville de Cassis : **le 31 octobre 2010 à l'issue de la Classique Marseille-Cassis !** En attendant ce départ, la ville de Cassis portera de nombreux autres projets dont :

- dès le mois de mars, pour l'événement Golf, un concours de précision sera organisé au profit de l'association.

- à partir de juin, un projet pédagogique sera mis en place entre les élèves de Cassis et ceux du Cap-Vert.



# Rendez-vous

## Jusqu'au 7 mars

**Exposition** « 1<sup>er</sup> Grand prix de peinture de la Ville de Cassis ». Organisé par la Société des Peintres Cassidains. Renseignements sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr) Aux Salles voûtées

## Mardi 2 mars

**Exposition** « Couleur femme ». 15 artistes illustreront par leurs œuvres le thème de notre concours de poésie. Renseignements au 04 42 01 19 47 ou [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr)  
**Jusqu'au 31 mars**, bibliothèque « Villa Ariane »



**Conférence et lecture** « Blaise Cendrars », le Bourlingueur. Présenté par Annie Malochet, déléguée régionale de l'Union des Poètes Francophones. Entrée libre.  
**18h30**, Centre culturel

## Jeudi 4 mars

**Livre entre parenthèses** : Rencontre autour d'un livre « 219, Faubourg Saint Honoré » de Jean Diwo, commenté par Danielle Simonet Diwo. Entrée libre.  
**19h30**, Centre culturel

## Samedi 6 mars

**Centenaire du Musée Municipal Méditerranéen des Arts et Traditions Populaires**

Célébration du centenaire de la création du Musée. Expositions des œuvres qui ont permis la création du fonds du musée : Peintures des maîtres provençaux Guindon, Ponson, Crémieux, Ziem etc. et de la collection classée Monuments Historiques des Bienfaiteurs de l'Hospice.

Renseignements 04 42 01 88 66.  
**11h**, Musée municipal

## Carnaval des Enfants

Défilé des enfants dans les rues de Cassis suivi d'un spectacle « Zaza Quizz » et du goûter à l'Oustau Calendal.

Participation = 3 €. Renseignements au 06 85 25 04 37. Organisé par la Ville de Cassis et Cassis Animation.

**A partir de 14h30**, départ du défilé du Centre culturel



## Dimanche 7 mars

### Tournoi de Poker

Renseignements au 04 42 01 78 32.  
Casino de Cassis

## Mardi 9 mars

**Livres échanges** : Débat autour d'un livre « Bleu, blanc, vert » de Maïssa Bey, présenté par Mireille Bruna. Entrée libre.  
**18h**, Centre culturel

## Jeudi 11 mars

**2<sup>ème</sup> édition du Carrefour Emploi Intercommunal**

Renseignements au Pôle Avenir Emploi au CCAS de la Ville de Cassis : 04 42 98 81 46 ou 04 42 98 81 40 [emploi@cassis.fr](mailto:emploi@cassis.fr). Entrée libre.  
**De 9h à 17h**, Espace Malraux à Roquefort-la-Bédoule

## Vendredi 12 mars

### Ciné passion

« Welcome » de Philippe Lioret. Avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi, Audrey Dana...  
Tarifs : film = 5 € - repas adhérent = 10 € - repas n/adhérent = 12 €. Tél. : 04 42 01 77 73.  
**19h30**, Centre culturel



## Samedi 13 mars

### Déjeuner et après-midi dansante

organisé par l'association « Cassis Accueil ». Inscription avant le 5 mars.  
**A partir de 12h30**, Centre culturel

**Conférence** « La condition de la femme sous l'ancien régime ». Présentée par Claude Alain Sarre, Historien d'Art. Organisée par les Amis du Musée Municipal d'Art et traditions Populaires.

Renseignements au 04 42 01 88 66

**15h**, Maison de l'Europe et de la Vie Associative

**Assemblée générale** du Cercle nautique de Cassis.  
**16h**, Oustau Calendal

### Match SOCC - Paris FC

**18h**, stade Marcel Cerdan de Carnoux

**Conférence et débat** sur la manière de penser et de vivre amérindienne

avec la venue exceptionnelle de Paul Tolhakai. Organisé par l'association des Nouveaux Mondes.

Renseignements : 06 14 65 04 48

**20h**, Centre culturel

### Christophe Guybet dans

#### « Pourquoi pas ce soir ?! »

Spectacle d'Humour organisé par l'association « Les Rires de Canaille ». Réservation au 06 99 10 25 97

Tarifs : adulte = 16 € ; étudiant, demandeur d'emploi, enfant jusqu'à 12 ans = 13 €.

**21h**, Oustau Calendal



## 13 et 14 mars

**14<sup>ème</sup> édition Raid VTT Off Road Provence Alpes Côte d'Azur au départ de l'ancienne carrière de Marne**

### Samedi 13 mars

**9h** : ouverture du site au public  
• Enduro VVT : départ en milieu de matinée

• Kids Offroad : 4 courses réservées au 7-14 ans (1, 3, 6 et 9 kms). Départs à partir de 14h.

• Randonnées VTT : départ vers 12h. Ouvertes à tous (20, 30 et 45 kms).

### Dimanche 14 mars

Les départs auront lieu le matin Raid Offroad Paca 50, 35 et 20 kms Pour s'inscrire par téléphone 08 92 68 33 13 (0.34 €/mn) jusqu'au jeudi 11 mars à 18h.



## Dimanche 14 mars

**Elections régionales**  
Ouverture des bureaux de vote de 8 à 18 h.



## Du 15 mars au 30 avril

### Exposition dans le cadre de la « Semaine de la Langue Française et de la Francophonie »

(date officielle 20 au 27 mars 2010) organisée par le Ministère de la Culture.

Cette exposition destinée à tout public permet de célébrer la vitalité de notre langue, outil par excellence du lien social, de l'expression personnelle, mais aussi de l'accès à la citoyenneté et à la culture. Renseignements au 04 42 01 20 64 et 04 42 01 19 47.

## Lundi 15 mars

**Assemblée générale** de Cassis Accueil  
**18h**, Centre culturel

## Mercredi 17 mars

### La malle aux livres :

« Ma maman ». A partir de 3 ans. Sur inscription. Renseignements au 04 42 01 19 47, [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr)  
**15h30**, bibliothèque « Villa Ariane »

## Jeudi 18 mars

### « Rencontres Musicales de Cassis » - Concert piano, quatuor à cordes

Bicentenaire de la naissance de Chopin et Schumann. Evelina Pitti, piano - Brigitte Ley et Isabelle Rieu, violons - Pascale Guérin, alto et Xavier Chatillon, violoncelle. Tarifs : plein = 25 € - réduit = 18 € - enfant -12 ans : gratuit. Renseignements, réservations et billetterie au Centre culturel 04 42 01 77 73 ou 06 67 90 02 80. [info@musicalecassis.com](mailto:info@musicalecassis.com) ou [www.musicalecassis.com](http://www.musicalecassis.com) Organisé par l'association Rencontres Musicales de Cassis.  
**20h**, Oustau Calendal

## Vendredi 19 mars

### Film et débat

« A connaître les prophéties amérindiennes ». Tarif = 12 €. Organisé par l'association des Nouveaux Mondes.  
**19h30**, Centre culturel

## Vendredi 19 et samedi 20 mars

### 2<sup>ème</sup> édition Week-end Salsa

Renseignements sur [www.madeincuba.fr](http://www.madeincuba.fr) ou 06 64 12 11 65  
Oustau Calendal

## Samedi 20 mars

**Assemblée générale** du Club de l'Appel du 18 juin  
**10h**, Maison de l'Europe et Vie Associative

**Théâtre** « Jean de la Fontaine : divertissement à Versailles ». Par la section Théâtre du Centre Marius Deidier de La Ciotat. Mise en scène Guy Bourillon.

Tarifs : adhérent = 8 € - n/adhérent = 10 €. Réservation au Centre Culturel : 04 42 01 77 73  
**20h30**, Centre culturel

### Réunion de quartier : Les Terres Marines

**10h**, à l'entrée de résidence.

### Réunion de quartier : Le Bestouan

**11h**, rendez-vous devant la plage du Bestouan.

## Dimanche 21 mars

### Elections régionales

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h.



## Mardi 23 mars

**Conférence économie** : l'intégration européenne - Eléments de bilan : marché intérieur, commerce, investissements. Conférence présentée par Bernard Tabureau, Docteur d'Etat en Economie.

Tarifs : adhérent = 4 € - n/adhérent = 5 €. **18h30**, Centre culturel

## Mercredi 24 mars

**Danielle Milon, Maire de Cassis** reçoit ses administrés sans rendez-vous par ordre d'arrivée.  
**De 10h à 12h**, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie

**Conférence** « La médecine dans l'Egypte pharaonique » par le Dr Bruno Angemi. Organisée par le Lions Club de Cassis.  
**19h**, Centre culturel

## Vendredi 26 mars

**Sortie à Vintimille** avec Cassis Accueil. Renseignements et inscriptions au 04 42 01 33 62.  
**5h**, départ à l'arrêt de bus de la gendarmerie

### Nouvelles gourmandes « Couleur femme ».

La femme du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la littérature française. Sur inscription 5,50 €/personne. Renseignements au 04 42 01 19 47, [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr)  
**17h30**, Four banal



### Match SOCC - Reims

**20h**, stade Marcel Cerdan de Carnoux

### Soirée au profit des enfants d'Haïti

Organisé par l'association Hispaniola. Danses passion avec Eva et son groupe. Chantons Dalida avec Antonia, ballet moderne etc... droit d'entrée 10 €. Réservation : Centre culturel au 04 42 01 77 73.  
**20h30**, Centre culturel

## Du 27 au 31 mars

**Les journées du Centre culturel** - Sorties et voyages culturels.

Berry/Sologne : Bourges - route de Georges Sand. Sologne des étangs, des forêts. Renseignements et inscriptions au Centre culturel. Tél. : 04 42 01 77 73.

## Samedi 27 mars

**Exposition de peinture** « Les ateliers de Ceyreste »  
**Jusqu'au 5 avril**, Salles voûtées

### Matinée poétique « couleurs Femme »

Spectacle poétique et musicale dédié à la poétesse aixoise Gisèle Sans, Présidente du 9<sup>ème</sup> Concours de poésie de l'Ariane.

Les poèmes seront lus par l'auteur sur ces propres photos et seront accompagnés à la guitare par le jeune et talentueux Boris Daniltchenko. Résultats du Concours de poésie et remise des prix clôturés par un apéritif. Renseignements au 04 42 01 19 47, [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr)  
**A partir de 10h30**, bibliothèque « Villa Ariane »



### 1<sup>er</sup> Challenge golf à Cassis

Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme au 04 42 01 67 86 ou sur le site [www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com).  
**A partir de 14h**.



### Finale de la coupe de la ligue de Football

Renseignements au 04 42 01 38 18  
**21h**, Espace Jeunes

## Dimanche 28 mars

### Chiner sur la plage

Les Cassidens ouvrent leurs greniers. Bonnes affaires et perles rares sont au rendez-vous. 2 associations cassidaines seront présentes et proposeront de petits délices sucrés-salés dans le but de récolter des fonds. Renseignements et inscriptions au 04 42 01 67 86. Entrée libre.  
**9h**, Oustau Calendal



# Dernière minute

Les inscriptions pour la course Marseille-Cassis débutent le 1<sup>er</sup> mars. 200 places sont réservées aux Cassidens. Vous pouvez retirer vos bulletins d'inscription à l'accueil de la Mairie.

# Vos élus vous reçoivent

**Madame le Maire Danielle MILON**  
vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois  
**Mercredi 24 mars de 10h à 12h**  
Hôtel de Ville - 1<sup>er</sup> étage.

**Christian LION**  
1<sup>er</sup> Adjoint à l'urbanisme, circulation, stationnement, sécurité,  
de 10h à 12h tous les lundis  
Hôtel de Ville - 1<sup>er</sup> étage.

**Bernard GIRAUD**  
Conseiller délégué à la vie et animation maritimes,  
de 10h à 12h tous les lundis  
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

**Dominique MATEO**  
Adjointe à la petite enfance et à l'éducation,  
de 16h30 à 18h30 tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois  
Hôtel de Ville - 2<sup>ème</sup> étage.

**Michel MORTELETTE**  
Adjoint à la jeunesse et au sport,  
de 17h30 à 19h tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois  
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

**Frédéric SOULAYROL**  
Adjoint à la culture et aux équipements culturels,  
de 10h à 12h tous les jeudis  
Hôtel de Ville - 2<sup>ème</sup> étage.

**Martine MAZEROLLE**  
Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3<sup>ème</sup> âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion,  
de 9h30 à 12h tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois  
CCAS - 10 rue Adolphe Thiers

**Pascal CHAIX**  
Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat,  
de 17h30 à 19h tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois  
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

**Marc de CANEVA**  
Conseiller délégué à l'environnement,  
de 17h30 à 19h30 tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois  
Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au secrétariat des élus  
**soit par téléphone au 04 42 01 66 58**  
**soit par email : [elus@cassis.fr](mailto:elus@cassis.fr)**

### Permanence en Mairie de Cassis des élus de la circonscription

**Bernard DEFLESSELLES**  
Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional  
de 9h30 à 12h30 le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois

**Roland GIBERTI**  
Conseiller général du Canton, Maire de Gémenos  
de 10h30 à 12h le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois

ville de **CASSIS** <http://www.cassis.fr>

Pour recevoir Le Cassiden en ligne, contactez le service communication par mail : [v.marteaux@cassis.fr](mailto:v.marteaux@cassis.fr)